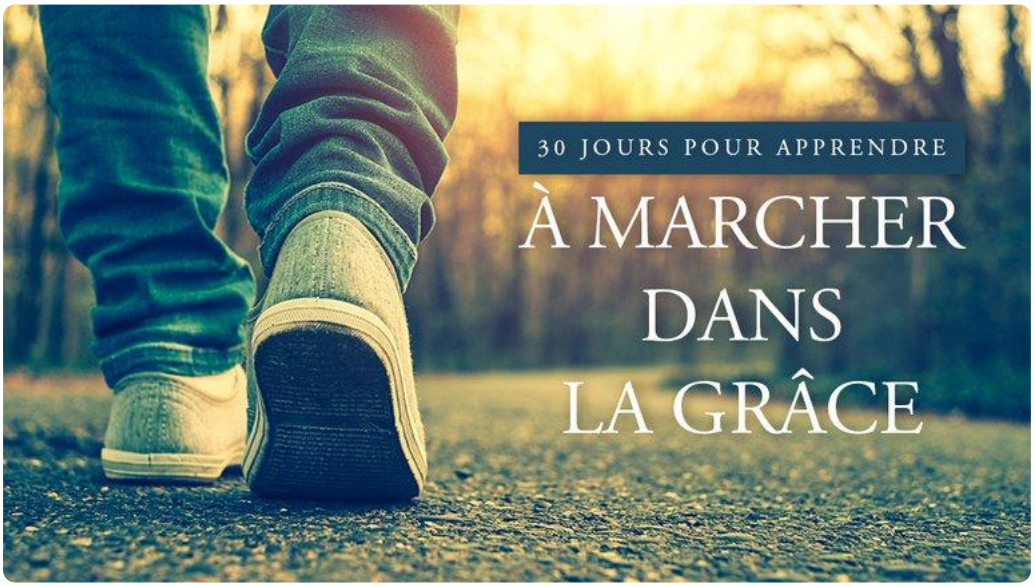
Justifiés par la grâce



Paul Calzada

Sommaire



Bonjour Mon ami(e),

"Ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ" (Romains 3.24).

Dans le sermon sur la montagne, Jésus déclare : "Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux" (Matthieu 5:20). Ici, Jésus nous rappelle qu'il y a une première forme de justice, celle des scribes et des pharisiens, basée sur la pratique rigoureuse de l'interprétation qu'ils font de la loi, et une deuxième, celle qui doit

surpasser la justice des hommes religieux. Quelle est cette deuxième forme de justice ? C'est celle mentionnée par Paul écrivant aux croyants de Rome : la justice qui est offerte par la grâce de Dieu. C'est dans cette forme supérieure de justice que nous sommes invités à entrer.

Pour être justifiés, les religieux se reposent sur leurs œuvres personnelles. C'est une justice fondée sur telle ou telle pratique religieuse observable par tous. C'est une justice que l'on peut étaler à la vue des autres. Jésus condamne cette attitude: "Gardez-vous de pratiquer votre justice devant les hommes, pour en être vus ; autrement, vous n'aurez point de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux" (Matthieu 6.1). Cette justice, reposant sur les efforts de l'homme, conduit à l'autosatisfaction, et donc à l'orgueil parfois teinté d'hypocrisie.

Pour être justifiés, les disciples de Christ se confient dans la justice que Jésus leur offre et qui découle de son œuvre à la croix. Dans ce cas, c'est renoncer à se justifier soi-même, et accepter par la foi d'être revêtu de la justice de Christ. Cette justice est basée non sur ce que je fais, mais sur ce que lui a fait pour moi. Cette justice est imméritée, c'est une grâce qui m'est accordée gratuitement. Elle me conduit à l'humilité et à la transparence. Elle me garde de juger les autres par rapport à ce qu'ils font ou ne font pas, mais me conduit à les aimer en sachant ce que Jésus a fait pour eux, comme pour moi.

La promesse qui nous est faite concernant la pratique de cette justice de qualité supérieure, c'est que nous entrerons dans le royaume des cieux. Ne nous imaginons pas qu'il soit uniquement question, ici, du royaume dans lequel nous entrerons au moment de notre décès ; non, il est question d'entrer, de notre vivant, dans une qualité de vie supérieure basée sur une relation de paix avec Dieu.

Un conseil pour ce jour :
Sur quelle base cherchez-vous à être justifiés ? Renoncez à vouloir

vous justifier par vos œuvres, acceptez la justification que vous offre Christ, par sa grâce.

Paul Calzada

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 - www.topchretien.com